



Semaine du 09 octobre 2023 au 15 octobre 2023

N° 2833



Migration des adresses de messagerie

Constituez votre adresse numérique dans le respect de la déontologie

Par la Circulaire n°2023-04, le Conseil Supérieur du Notariat impose la mise en place d'un plan de nommage des noms de domaines .notaires.fr pour répondre à des objectifs d'uniformité et de sécurisation des offices.

Cette migration a débuté ce 1er octobre pour s'achever fin mars 2024.

Depuis ce 1er octobre, l'utilisation du nom de domaine de la profession [.notaires.fr] s'impose, en toutes circonstances, aux offices.

Chaque office devra disposer d'une adresse de messagerie personnalisée constituant son identité numérique et dont le nommage sera contrôlé par la Chambre.

Comme indiqué dans le [Plan de nommage du domaine \[.notaires.fr\]](#), je vous rappelle que le radical de votre office devra respecter les règles déontologiques de la profession et en particulier l'article 16.1 du Règlement professionnel du Notariat aux termes duquel : « *Les nom, dénomination, appellation ne doivent pas faire naître dans l'esprit du public une fausse croyance sur une exclusivité de compétence territorial ou sur un monopole fonctionnel* ».

Pour la création, la suppression ou le transfert d'adresse de messagerie, vous devez vous adresser à votre prestataire de services (infogérant, SS2i, service informatique ou agence digitale) qui prendra en charge les opérations techniques.

J'attire votre attention sur le fait que votre prestataire doit vous désigner en qualité de titulaire du contrat signé avec le Bureau d'enregistrement, afin que vous conserviez la propriété de votre adresse de messagerie.

Toutes les adresses de messagerie devront transiter par le relais de messagerie ADSN pour en préserver la sécurité.

Lors du raccordement de votre système de messagerie au relais de messagerie ADSN, vous restez libre de votre choix d'affichage des adresses :

- soit rendre cette adresse personnalisée visible de vos interlocuteurs,
- soit continuer d'utiliser uniquement le domaine de la profession affiché en prenom.nom@notaires.fr par le relais de messagerie ADSN.

Je vous invite vivement à vous emparer de ce sujet dont vous trouverez [le mode d'emploi ici](#).

Bien confraternellement.

Catherine DECAEN
Présidente



Inscrire un collaborateur au fil d'infos

ACTUALITÉS



NOTARIAT ACADEMIE

Pour les retardataires !

- Déposer sur [la plateforme de services en ligne de l'OPCO EP](#), au plus vite, les demandes de prise en charge individuelles des collaborateurs de l'office.

Cette procédure, rappelée dans le guide en PJ, permettra le règlement du coût de la formation par l'OPCO EP directement à l'organisme de formation NEMESIS. L'office n'aura rien à payer.

Points de vigilance !

- Vérifier les informations figurant sur la convention, et particulièrement le numéro de Siret.
- Ne pas cocher "frais de repas" (non facturés).

Important !

Faites-nous part de toute difficulté quant à la prise en charge par OPCO EP (refus ou demande complémentaire....) à : formation.ci.caen@notaires.fr.

Prochaines étapes :

Envoi par mail de la préévaluation et commande de menus végétaliens en option.

Découvrez le guide pratique du stagiaire dans le prochain fil d'infos.



Participez à la journée interprofessionnelle du 10 novembre prochain !

Cybersécurité, prévention des difficultés, incapacité et décès, facture électronique, réglementation énergétique, régimes de retraite seront les thèmes de cette journée d'échanges entre professionnels juridiques !

Programme en PJ et inscriptions [ICL](#)

[005-2023-programme-journee-interprofessionnelle-002.pdf](#)



OPÉRATION SÉDUCTION À DESTINATION DES FRANCIILIENS

Le salon **Je m'installe en bord de mer** s'est tenu ce jeudi 12 octobre à la Fabrique Marais à Paris !

Me François PERRON et Me Matthieu BOISSET étaient présents pour promouvoir les métiers du notariat et les opportunités offertes au public francilien désireux de rejoindre notre belle région.

Très belle ambiance sur les stands des 60 entreprises présentes.

Des contacts enrichissants, aussi bien avec les candidats qu'avec les partenaires qui participaient à l'évènement.



MAILS FRAUDULEUX

ATTENTION, certains d'entre vous nous ont alerté quant à la réception d'un mail semblant provenir de l'**Espace Notarial**.

Bien que la signature, visible en premier lieu, semble être celle de l'Espace Notarial, ce mail n'émane pas de leur adresse.

Nous vous invitons à la plus grande vigilance.



PANNEAUX VENDU

Venez retirer gratuitement à la Chambre 1 lot de 5 panneaux **VENDU PAR MON NOTAIRE**.

Attention : stock limité - contacter au préalable : accueil.ci.caen@notaires.fr

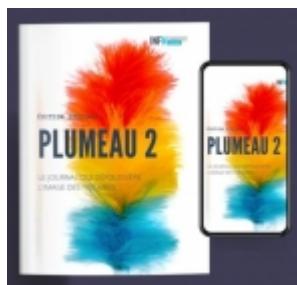
Rappel :

Les panneaux "VENDU PAR MON NOTAIRE" ne doivent, en aucun cas, constituer un support de publicité personnelle. Ils ne doivent pas être placés à proximité d'un panneau À VENDRE identifiant l'office.



FORUM DE LA REPRISE - TRANSMISSION

Merci à Xavière AUBERT et Pierre-Louis BLEICHER d'avoir représenté la profession au Forum de la reprise - transmission organisé par la Chambre des Métiers Normandie à Pierreville le 9 octobre dernier.



LE PLUMEAU

Le journal des étudiants de l'INFN qui dépoussiète l'image des notaires est de retour pour une deuxième édition !

Quatre rubriques et plus de 70 pages pour découvrir, partager, s'inspirer et s'amuser !

Pour lire le journal, cliquez [ICI](#)



CNAF

À télécharger ci-dessous trois bulletins CNAF INFO édités spécialement pour le Congrès.

[cnafinfo-congres2023.pdf](#)



BULLETIN DU CRIDON

Bulletin n° 18 du CRIDON de PARIS du 15 septembre 2023.

[bulletin-20230915.pdf](#)



DÉCLARATION LSN RC - PLATEFORME DECAN

Pour effectuer vos déclarations de sinistre en ligne, cliquez [ICI](#).

CLÉS REAL

25
OCT.

15
NOV.

FORMATIONS



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie : **Actions de formation**

Novembre

10JOURNÉE INTERPROFESSIONNELLE**23**ACTUALITÉ JURIDIQUE AVEC LES CONSULTANTS DU CRIDON DE PARIS - EN VISIO**24**ACTUALITÉS DES RECTIFICATIONS FISCALES EN TVA IMMOBILIÈRE, PLUS-VALUES PROFESSIONNELLES ET CHANGEMENTS DE RÉGIMES FISCAUX

Décembre

05LES DÉCLARATIONS DE SUCCESSION - niveau expert

REPORT FORMATION

La formation sur **Les déclarations de succession - niveau expert** prévue initialement le 19 octobre **est reportée au 5 décembre 2023**.

Inscriptions dans la rubrique Formations du Fil d'infos.



Accédez à votre wishlist

CVTHÈQUE

Urgent : Alternance BTS Collaborateur Juriste Notarial

Calvados - Manche - Orne

2023 - 2025

Stage 2de année BTS Collaborateur Juriste Notarial - 5 semaines

Cotentin

du 20 novembre au 23 décembre 2023

Stage BTS Collaborateur Juriste Notarial - 7 semaines

Manche

du 6 novembre au 22 décembre 2023

Stage de M2 droit notarial - 1 mois

Calvados

du 8 janvier au 16 février 2024

Assistante juridique

Cotentin

VIE DE LA COMPAGNIE

HONORARIAT

**03
OCT.**

L'honorariat est conféré à **Me Didier LEMASLE**, ancien notaire à Bayeux et à Caen.

ARRÊTÉS ET DÉLIBÉRATION

GRENTHEVILLE

THAON

MOUEN

MANCHE

SUCCESSIONS

Calvados :

HAIMET MICHEL
MORAND Nelly
MARIE ALAIN MARCEL
DESERT Ernest
BLASKEVIC EMMANUEL
ROBERT Daniel
LESIEUR JEANNINE
GROSSET Dominique
FORGE ALAIN
LEVENEUR COLETTE
KABLA Simon
CARUANA SYLVIANE
CHAUVIERE PIERRE
BOURDONNEC NEE
OUTREBON MARYVONNE
ZVENIGOROSKY ALEXANDRE
LEBOULANGER MRIE FRANCE
LESAULNIER ANDRE
AUBEY Roger
LAHAYE Patrick
RENEE JEANNINE
HOLZAPFEL Philippe
DECLOMESNIL René

Manche :

LEFEUVRE Patrick
MATHIEU MIREILLE
QUARANTE Daniel
DEBRAY Jean-Claude
LEPROUST Louis
LE BITOUZE KARINE
GARNIER NÉE CHAUVEL Marina DUBOIS Bernadette
GALLIEN Charles
VIGOT DIDIER
PACQUET François
CHARUEL Robert
LEPROUST Louis
MAUGER HENRI
SIMON ALAIN
DELISLE BERNARD
MARIE Suzanne yvonne
augustine
TROCHU NÉE MARIE Yvette
HUET CHRISTIAN
LEBRUN Michele

Orne :

FOURNIER DELPHINE
KLEPAC JEAN LUC
HOUDIN THERESE
THOUSEAU ANDRE
GUÉRIN FERNAND
DEBAN-TARADI LIONEL
DE BRITO AFONSO Armando

Autres :

DEGUEUR DANIEL
PETTERMANN Bernard
HAINNEVILLE Paul marin
alexandre



Voir les fils d'infos précédents

[Se désabonner](#)